

[Site officiel www.autisme.gouv.fr](http://www.autisme.gouv.fr) [1]

Le Ministère des Affaires sociales et de la Santé a mis en place le site "L'autisme" depuis le 30 novembre 2016. Prévus dans le cadre du 3ème Plan autisme, ce site a pour but "d'informer le public sur l'autisme et d'améliorer les connaissances générales sur ce handicap". Il comprend quatre grandes rubriques : Qu'est-ce que l'autisme ? - J'ai des doutes - Le diagnostic - Vivre avec l'autisme. [La scolarisation et le parcours de formation](#) [2] sont traités dans cette dernière rubrique. On trouve également une page dédiée aux références bibliographiques officielles concernant l'autisme (Relais Doc), un annuaire, un glossaire et une foire aux questions.

[Accéder au site](#) [3]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/site-officiel-wwwautismegouvfr>

[2] <http://social-sante.gouv.fr/grands-dossiers/l-autisme/vivre-avec-l-autisme/article/la-scolarisation-et-le-parcours-de-formation>

[3] <http://www.autisme.gouv.fr>